

Opération Mamba

Une démarche nullement politique

SM

Libreville/Gabon

Le porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze l'a précisé, hier, lors de la conférence de presse qu'il a tenue à la Maison Georges Rawiri. "Il s'agit d'une opération de justice", a déclaré le ministre d'Etat en charge de la Communication.

ALAIN-Claude Bilie-By-Nze s'est entretenu avec les représentants des médias, hier, à la Maison Georges Rawiri. Plusieurs sujets d'actualité étaient à l'ordre du jour. Entre autres, celui de l'opération Mamba déclenchée, depuis quelques temps, dans notre pays. Sur cette question, le membre du gouvernement a tenu à éviter la confusion en expliquant que ladite opération "n'est pas une opération politique".

Il s'agit, selon lui, d'une

opération de justice qui vise à faire en sorte que ceux qui sont en charge de la gestion des affaires publiques puissent en rendre compte lorsque des questions se poseraient sur celle-ci.

Ce qui nécessiterait que la justice poursuive son travail en toute sérénité. Car, explique le membre du gouvernement, «même si de nombreux compatriotes ont été entendus ou mis sous mandat de dépôt par la justice, il faut retenir que, jusqu'à ce que des condamnations définitives soient prononcées, ces derniers sont toujours considérés comme présumés innocents». D'où le rappel du chef de l'Etat, lors du dernier Conseil des ministres, quant à «la nécessité d'éviter toute intervention et d'éviter toute entrave à la justice».

Ainsi, le porte-parole du gouvernement a saisi l'occasion pour appeler les compatriotes cités et vivants à l'étranger, à répon-

dre de leurs actes vis-à-vis de la justice.

Et de préciser qu'il s'agit principalement «d'Alfred Mabika, poursuivi pour détournement présumé de fonds publics dans le cadre du dossier de la Poste ; Yves Saint Fidèle Mapakou, pour multiples cas d'escroquerie dans le cadre de l'affaire BR-SARL ; Frank Ping poursuivi pour des faits présumés de corruption active dans de nombreux dossiers dont celui de Sino-hydro, un dossier de rétro-commissions qui auraient peut-être servi à financer la campagne de monsieur Jean Ping ; enfin le cas récent de Hervé Ndong, pour des faits d'agressions sexuelles, de viol sur mineur, etc.»

Soulignant, en ce qui concerne Frank Ping, que même si ce dernier n'a jamais géré des deniers publics, le conférencier a déclaré qu'"il a, d'une certaine façon, prélevé des commissions sur des marchés publics pour des milliards de francs CFA".

Et le ministre d'Etat de poursuivre : "Cela concerne aussi son père Jean Ping qui a été condamné par la justice gabonaise à payer des dommages et intérêts dans le dossier l'ayant opposé à Hervé Patrick Opiangah". Non sans ajouter : "De l'argent de la corruption a pu financer la campagne d'un candidat, mais bizarrement, les observateurs européens et l'Union européenne n'en parlent pas malgré le fait que ceci ait été révélé par plusieurs médias".

Outre ce point, le ministre de la Communication est revenu sur la situation de crise au sein de l'Éducation nationale. Notamment en ce qui concerne la mesure prise par le gouvernement de suspendre les soldes de 807 enseignants et d'en radier 19 autres. Là encore, le membre du gouvernement a assuré que l'État ne reculera pas. Car, pour le gouvernement, il n'est plus question de payer régulièrement des salaires à des



Photo : Aadjaf Nkoutoume

Le Porte-parole du gouvernement, Alain-Claude Bilie-By-Nze.

enseignants qui ne veulent pas travailler.

Si l'on en croit son Porte-parole, le gouvernement entend bien faire respecter la loi. Ce qui, selon lui, explique la tenue, mercredi dernier, par le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, d'un conseil inter-ministériel. Lequel avait pour mission d'examiner la situation qui prévaut dans un certain nombre de secteurs dont celui de l'Éducation natio-

nale. Il a donc été décidé de la mise en place des équipes devant «travailler, réfléchir et proposer des solutions d'urgence de manière à régler durablement la situation au sein de l'Éducation nationale».

De même que Bilie-By-Nze a précisé qu'il ne s'agissait nullement d'un bras de fer entre le gouvernement et les enseignants. Mais juste, a-t-il précisé, de "la volonté de garantir l'avenir des Gabonaises et des Gabonais".

Assemblée nationale

Naissance d'un deuxième groupe parlementaire

O. N.

Libreville/Gabon

L'annonce en a été faite de manière solennelle, à l'occasion de l'ouverture de la première session ordinaire de la chambre des députés, mercredi. Ce dont s'est félicité le président de ladite institution, Richard-Auguste Onouviet. Il s'agit du groupe "les Démocrates", présidé par l'honorable Albertine Maganga Moussavou du Parti social démocrate (PSD).

L'ASSEMBLEE nationale comptera désormais deux groupes parlementaires, celui du Parti démocratique gabonais (PDG), qui était seul jusque-là ; et un autre récemment créé, "les Démocrates". Présidée par l'honorable Albertine Maganga Moussavou du Parti social démocrate (PSD), cette structure est également composée des députés indépendants, ceux de l'Union nationale (UN), de l'Union pour la nouvelle République (UPNR) et de l'Alliance pour la renaissance nationale (ARENA). La création de ce groupe a été solennellement annoncée par le président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouviet, lors de la cérémonie relative à l'ouverture de la session parlementaire, mercredi. "Sur un tout autre point, a dit le député de la commune de Lambaré dans le Moyen-Ogooué,

je voudrais, honorables députés, chers collègues, me féliciter de la naissance, depuis octobre 2016, d'un deuxième groupe parlementaire à l'Assemblée nationale. Il ne fait aucun doute que la création de ce nouveau groupe appartenant à l'opposition et appelé Groupe les Démocrates contribuera à améliorer le débat démocratique ; nous avons déjà quelques prémices."

Et l'honorable Onouviet de poursuivre : "la qualité normative s'en ressentira également car, au-delà du nombre de députés constituant ledit groupe, c'est bien plus leur valeur qui fonde cet espoir que je nourris légitimement. Madame le président du groupe parlementaire les Démocrates, soyez assurée qu'auprès du bureau de l'Assemblée nationale vous trouverez des oreilles attentives aux préoccupations que vous pourriez être amené à lui soumettre. Comme je vous l'ai indiqué au moment de la réception de votre déclaration de constitution d'un groupe parlementaire, mon souhait est que ce nouvel organe contribue à l'amélioration de la délibération législative et qu'il amplifie, avec le groupe parlementaire PDG, pour le temps restant à courir, le rayonnement de notre Chambre au Gabon comme à l'étranger."

D'aucuns estiment déjà que l'honorable Albertine Maganga Moussavou pourrait avoir tout le mal du monde à contrôler, de manière objective, l'action



Photo : Ariside Moussavou

L'honorable Albertine Maganga Moussavou préside le groupe parlementaire "les Démocrates".



Photo : DR

Le président de l'Assemblée nationale, Richard-Auguste Onouviet, a rassuré les membres du groupe "les Démocrates" quant à la disponibilité de son Bureau.



Photo : DR

La création d'un deuxième groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, devrait impulser une nouvelle dynamique au niveau du travail des députés.

d'un gouvernement où siège son parti, par le biais

de son fils Biendi Maganga Moussavou, l'actuel minis-

tre de la Promotion des Petites et moyennes entre-

prises, chargé de l'Entrepreneuriat national".

DU 4 AU 18 MARS

PRIX RÉDUITS

ET QUALITÉ

GARANTIE

4000 FCFA/M²

-75%

-40%

-15%

LES BARBUS

LES BONS PLANS CARRELAGE !

ZONE INDUSTRIELLE D'OLOUMI / TEL: 02 02 11 11

WWW.GROUPEBATIMAT.COM

Rejoignez-nous !

Batiplus Gabon

Batiplus

GROUPE Batiimat

TOUT POUR LA MAISON DU SOL AU PLAFOND